

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC,  
L'HARMONISATION APRÈS LA FUSION

Christiane Barbe

A.D.B.S. | « I2D - Information, données & documents »

2015/3 Volume 52 | pages 60 à 61

ISSN 2428-2111

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-i2d-information-donnees-et-documents-2015-3-page-60.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour A.D.B.S..

© A.D.B.S.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## 3 L'ÉPREUVE DU TEMPS



Photo Michel Legendre

Actuellement présidente-directrice générale de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Christiane BARBE a été présidente de la Commission de la fonction publique du Québec (2011 à 2014), sous-ministre en titre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2009 à 2011) et sous-ministre au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (2004 à 2009).

pdg@banq.qc.ca

# Bibliothèque et Archives nationales du Québec, l'harmonisation après la fusion

**[ international ] Au Québec, des fusions successives ont mené à la création de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, une société d'État fondée sur la mutualisation de ressources et de compétences en bibliothéconomie et en archivistique. Les citoyens bénéficient depuis d'un guichet unique qui leur donne accès au patrimoine documentaire québécois ainsi qu'aux services d'une grande bibliothèque publique.**

**B**ibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) est le fruit du mariage unique de trois institutions dont elle a hérité les mandats respectifs<sup>1</sup>. Née de la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec avec la Grande bibliothèque du Québec (2002), puis avec les Archives nationales du Québec (2006), BANQ a pour mission d'acquérir, de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire québécois ou relatif au Québec, en plus d'offrir les services d'une bibliothèque publique à tous les Québécois<sup>2</sup>. Véritable carrefour culturel, elle déploie ses activités dans douze édifices ouverts à tous sur le territoire du Québec, dont la Grande bibliothèque qui joue le rôle de bibliothèque centrale de la ville de Montréal.

## Avantages et enjeux de la fusion

Lorsqu'en 2004, dans le cadre d'un plan de modernisation de l'État, le gouvernement québécois annonçait que les missions nationales bibliothéconomique et archivistique se retrouveraient au sein d'un seul et même organisme, il voyait dans cette convergence un moyen d'optimiser les pratiques des deux institutions, mais surtout de développer des services publics de meilleure qualité. Fondée sur la mise en commun de collections, d'expertises et de savoir-faire, cette nouvelle institution nationale d'envergure serait plus à même d'assurer la constitution, la conservation et la diffusion du patrimoine documentaire québécois. Si, près de 10 ans plus tard, le choix de la fusion s'avère gagnant, la création de BANQ, le 31 janvier 2006, constituait un défi de taille pour le personnel de la nouvelle entité. Il fallait en effet constituer une offre de services cohérente, unifier les outils de recherche, uniformiser les règles et les pratiques et consolider la présence de BANQ sur l'ensemble du territoire.

## Un partage des outils et des ressources

Dès la création de BANQ, il est apparu évident qu'il fallait miser sur la transversalité et sur le

partage des ressources et des services pour mettre en œuvre les mandats et les missions de la nouvelle institution. Outil privilégié pour accéder aux collections et aux services de BANQ, le portail Internet a rapidement fait l'objet d'un travail de fédération des contenus créés et alimentés par les différentes équipes. En raison de règles de catalogage différentes, les diverses collections sont encore repérables à l'aide de deux outils distincts : le catalogue Iris donne accès aux descriptions de plus de 4 millions de documents imprimés, audiovisuels et numériques faisant partie des collections patrimoniales et de la Collection universelle ; la base de données Pistard est un outil de recherche dans les archives conservées à BANQ. Pour remédier à ce partage des collections en deux outils de recherche et concrétiser la mise en commun des ressources institutionnelles, des équipes ont travaillé au développement d'un moteur de recherche « multisources ». Grâce à cet outil, les usagers peuvent effectuer une recherche globale dans tous les contenus du portail, y compris dans Iris et dans Pistard<sup>3</sup>, ainsi que dans une sélection de bases de données externes auxquelles les abonnés de BANQ ont accès.

Dans un souci constant de valoriser ses fonds et collections et de faciliter l'accès à ses ressources iconographiques, BANQ a également enrichi son portail d'interfaces spécialisées. Par exemple, l'interface Images regroupe en un même outil de diffusion une grande partie des collections iconographiques numérisées, repérables séparément dans Iris et Pistard. Elle met ainsi en valeur de façon fédérée des affiches, des cartes postales, des estampes, des images documentaires ainsi que des photographies. Une telle mise en commun de contenus a nécessité des solutions inédites en matière de gestion et de création de métadonnées, rendues possibles par l'étroite collaboration entre bibliothécaires, archivistes et informaticiens.

Le partage des ressources se fait également avec d'autres bibliothèques grâce notamment à l'organisme sans but lucratif Bibliopresto, créé pour optimiser les achats et le développement

1. Merci à Hélène Cadieux, conservatrice et directrice générale des Archives nationales par intérim, à Danielle Chagnon, directrice générale de la Bibliothèque nationale, à Hélène Roussel, directrice générale de la Grande bibliothèque et à Marilou Sainte-Marie, agente de recherche au Bureau de la présidence et des affaires institutionnelles, pour leur contribution à la rédaction de cet article.

2. Résumé de l'histoire de ces institutions et aperçu de leurs collections : Guy BERTHIAUME et Pascale RYAN, « Bibliothèque et Archives nationales du Québec : le choix de la convergence », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2013, n°6, p. 47-53

3. <https://iris.banq.qc.ca> ; [http://pistard.banq.qc.ca/unite\\_chercheurs/recherche\\_simple](http://pistard.banq.qc.ca/unite_chercheurs/recherche_simple)

des services numériques à l'échelle québécoise. La plateforme [Prenumerique.ca](http://Prenumerique.ca) qui en résulte permet aux organisations participantes, dont BANQ, de prêter des livres numériques chronodégradables à partir de leur site web.

## Des pratiques unifiées

L'accélération du virage numérique et le chantier de numérisation des collections patrimoniales qui l'accompagne ont également donné lieu à des échanges d'expertise entre bibliothécaires, archivistes, spécialistes de la conservation et spécialistes de la numérisation. Sur le terrain, des visites des différents lieux de travail ont été organisées après la fusion et chaque direction générale a offert des ateliers aux membres du personnel d'autres unités, portant notamment sur l'organisation des archives, la préservation des documents et la numérisation. Les bibliothécaires et les archivistes assurant un service direct aux usagers et, par conséquent, bien au fait des besoins du public et du travail de leurs collègues, participent au processus de sélection des corpus que les autres équipes numérisent ensuite, dans le respect des meilleures pratiques en vigueur.

La refonte du *Guide d'indexation des archives* est un autre exemple de mise en commun. Fruit du travail de bibliothécaires et d'archivistes, il a permis une révision en profondeur des principes et méthodes d'indexation afin d'assurer un repérage plus efficace par les usagers et, par conséquent, une plus grande visibilité des archives dans les moteurs de recherche. Le partage de l'expertise à l'interne a aussi permis un partage de l'expertise externe, qui s'est traduit par la publication, en 2014, du *Recueil de règles de numérisation* conçu par BANQ en collaboration avec la Bibliothèque nationale de France et le Musée canadien de l'histoire<sup>4</sup>. Disponible gratuitement en ligne, ce recueil présente les meilleures pratiques de numérisation de documents sur support opaque (manuscrits, archives, journaux, etc.) et transparent (négatifs, microformes, etc.) ainsi que d'objets muséaux.

L'harmonisation des pratiques et des services est déjà bien entamée à BANQ, comme en témoigne le portail où l'on peut poser une question à un bibliothécaire ou à un archiviste à tout moment et obtenir une réponse rapidement. La section « Le saviez-vous? », lancée en 2014, reflète également cette harmonisation des pratiques puisqu'elle est présentée par thème quels que soient les professionnels responsables de la recherche sur le sujet abordé et le type de document mis en valeur. Une étape de plus sera franchie avec le projet phare qu'est BANQ numérique. Cette plateforme conviviale et facile d'accès, de partout et à tout moment, diffusera à une seule adresse

virtuelle toutes les ressources numériques du patrimoine documentaire conservé par BANQ de même que les ressources acquises pour ses abonnés. BANQ numérique sera aussi un tremplin vers d'autres plateformes collaboratives telles Wikimédia et Historypin<sup>5</sup>. Ce guichet unique facilitera la découverte, la recherche, l'accès à l'information ainsi que le partage et l'enrichissement des connaissances.

## Une présence forte

La fusion de 2006 a rendu BANQ plus visible sur tout le territoire québécois grâce à l'intégration des centres d'archives. Devenus des « centres de BANQ », leurs mandats et responsabilités se sont élargis pour inclure le dépôt légal, le retour des documents empruntés à la Grande bibliothèque ainsi que l'acquisition et la diffusion du patrimoine documentaire publié présentant un intérêt pour la région. L'image de marque conçue pour BanQ, de même que la nouvelle dénomination des édifices qui découle de leur situation géographique (par exemple, BANQ Québec et BANQ Rouyn-Noranda), ont contribué à renforcer la visibilité de BANQ au Québec.

En définitive, le partage des ressources, des outils et des services a permis de présenter une offre plus cohérente aux citoyens du Québec. D'une part, les usagers trouvent tout ce qu'ils cherchent (ou presque !) au sein d'une seule organisation. Par exemple, les nombreux chercheurs qui s'intéressent à la généalogie peuvent non seulement consulter plusieurs outils de référence imprimés, mais aussi avoir accès à des archives et des bases de données. D'autre part, les membres du personnel de BANQ, désormais plus au fait des ressources et des services offerts par les autres unités, peuvent aller au-devant des usagers qui se présentent dans les salles de consultation. Nul doute que la communication, la formation et l'échange d'information ont été des clés de voûte dans le processus de fusion amorcé en 2006. ■

4. On peut consulter le *Recueil de règles de numérisation* sur le portail des trois institutions : [banq.qc.ca](http://banq.qc.ca), [bnf.fr](http://bnf.fr) ou [museedelhistoire.ca](http://museedelhistoire.ca).

5. Pages d'accueil de BANQ sur Wikimédia et Historypin < [bit.ly/wikiBANQ](http://bit.ly/wikiBANQ) > et < [historypin.org/channels/view/41410](http://historypin.org/channels/view/41410) >

En définitive,  
le partage des  
ressources,  
des outils et  
des services a  
permis de pré-  
senter une offre  
plus cohérente  
aux citoyens du  
Québec.